

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 06 OCTOBRE 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-05-18 - FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

DATE DE CONVOCATION : 29 SEPTEMBRE 2022

DATE DE PUBLICATION : 10 OCTOBRE 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Étaient présents :	FONTAINE André (départ à compter de la 2022.05.06), TARDY Yvan (ayant la procuration de B. DEPAILLAT), CLAUDON Jean-Louis , FONTANA André , PICARD Denis , AMMARI Christelle , BONNIN Pierre , LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de R. JOUBERT), POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de M. NOISSETTE), PAYEUR Emmanuel , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de JF SEGALTY), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de ROSSO Michel), GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIRE Roger , RADER Audrey-Helen , MAURY Christophe , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia , MONALDESCHI Philippe , GASPAR Isabel , TOUSSAINT André , SITTLER David , ARNOULD Raphaël , LALANCE Corinne , CARON Jean-François , MARIN Karine , TAILLY Jérôme , SAUVAGE Catherine , MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DOHR Hervé (ayant la procuration de R. FAVRET), HENNEBERT Philippe , MATTE Jean-François , COLIN Xavier , ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de T. CHENOT), HARMAND Alde (ayant la procuration de Ch. ASSFELD LAMAZE), DICANDIA Chantal , ADRAYNI Mustapha , LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de F. EZAROIL), HEYOB Olivier (ayant la procuration de L. RIVET), DE SANTIS Fabrice , CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de M. GUEGUEN), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien , MOREAU Jean-Louis , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , MASSELOT Catherine (ayant la procuration de O. ERDEM), MANGEOT Etienne , FELTEN Daniel , COUTEAU Jean-Pierre .
Étaient excusés :	COLLET Thierry , SEGALTY Jean-François , ROSSO Michel , VANIER Stéphane , NOISSETTE Michel , JOUBERT Roger , BORELA Francis , BELLINASSO Alain , DEPAILLAT Bernard , MANSION François , DURANTAY Corine , CHENOT Tony , RIVET Lionel , ASSFELD LAMAZE Christine , EZAROIL Fatima , ERDEM Olivier , GUEGUEN Marie , SIMONIN Hervé , FAVRET Régis , GUYOT Gilles
Avis de procuration :	Du début à la fin : 10 avis de procuration.
Avis de suppléance :	Du début à la fin : 2 avis de suppléance.
Secrétaire de séance :	ADRAYNI Mustapha
Nombre de présents :	Du début à la 2022.05.05 : 55 PRESENTS. De la 2022.05.06 à la fin : 54 PRESENTS.
Nombre de votants :	Du début à la 2022.05.05 : 65 VOTANTS. De la 2022.05.06 à la fin : 64 VOTANTS.

La décision modificative est destinée à divers ajustements indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

Section d'investissement :

- Dès le 27 avril 2020 dans le cadre des actions d'urgence liées à la pandémie, la Communauté a abondé auprès de la Région Grand Est à hauteur de 92 000 € le « fonds résistance Grand Est » à destination des entreprises et associations impactées par la crise sanitaire. Tel que prévu dans la convention, la part non réalisée fait l'objet d'un remboursement anticipé, le solde étant remboursé en 2025 selon les recouvrements opérés. Dans ce cadre, une recette de 62 300 € est proposée (chapitre 204, article 204121).
- Le virement de section à section (chapitres 023 et 021) peut être réduit d'autant.
- Pour tenir compte d'une cession de terrain sur le secteur de la ZAC Thouvenot-Bautzen - Polygone à SOLOREM, une recette de 4 200 € est à prévoir (chapitre 024).
- Il est proposé de porter en conséquence les dépenses imprévues de la section d'investissement à 37 947,23 € (chapitre 020).

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
024		Produits de cessions d'immobilisations	0,00	+4 200,00	4 200,00
	024	<i>Produits de cessions d'immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>+4 200,00</i>	<i>4 200,00</i>
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	1 827 352,46	0,00	1 827 352,46
13		Subventions d'investissement reçues	498 940,55	0,00	498 940,55
16		Emprunt et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
204		Subventions d'équipement	0,00	+62 300,00	62 300,00
	204121	<i>Région</i>	<i>0,00</i>	<i>+62 300,00</i>	<i>62 300,00</i>
27		Autres immobilisations financières	90 223,80	0,00	90 223,80
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 416 516,81	+66 500,00	3 483 016,81
021		Virement de la section de fonctionnement	1 874 894,02	-62 300,00	1 812 594,02
	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 874 894,02</i>	<i>-62 300,00</i>	<i>1 812 594,02</i>
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 275 000,00	0,00	1 275 000,00
041		Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	150 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 299 894,02	-62 300,00	3 237 594,02
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 716 410,83	+4 200,00	6 720 610,83

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
001		Solde d'exécution reporté	838 018,39	0,00	838 018,39
020		Dépenses imprévues	33 747,23	+4 200,00	37 947,23
	020	<i>Dépenses imprévues</i>	<i>33 747,23</i>	<i>+4 200,00</i>	<i>37 947,23</i>
16		Emprunt et dettes assimilées	470 000,00	0,00	470 000,00
20		Immobilisations incorporelles	363 539,80	0,00	363 539,80
204		Subventions d'équipement versées	229 989,43	0,00	229 989,43
21		Immobilisations corporelles	1 742 172,34	0,00	1 742 172,34
27		Autres immobilisations financières	1 350 000,00	0,00	1 350 000,00
45		Comptabilité distincte rattachée	4 983,64	0,00	4 983,64
		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	1 133 960,00	0,00	1 133 960,00
		DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 166 410,83	+4 200,00	6 170 610,83
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	400 000,00	0,00	400 000,00
041		Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	150 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	550 000,00	0,00	550 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 716 410,83	+4 200,00	6 720 610,83

Section de fonctionnement :

- Les montants exacts de la Dotation Globale de Fonctionnement n'étaient pas connus au moment du vote du budget primitif pour 2022 ; sont proposés les ajustements suivants :
 - o Dotation d'intercommunalité : + 2 140 € (chapitre 74, article 74124),
 - o Dotation de compensation : + 3 780 € (chapitre 74, article 74126).
- La Communauté a été informée de versements de rôles supplémentaires de fiscalité à hauteur de +11 500 € (chapitre 73, article 7318).
- Le montant du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), intégralement pris en charge par la CC2T (*voir délibération spécifique*), est inférieur de 32 561 € à la prévision de dépenses (chapitre 014, article 739223).
- La modification du point d'indice de la fonction publique intervenue au 1^{er} juillet 2022, suite à la parution du décret n° 2022-994 du 7 juillet 2022, n'était pas connue lors de la préparation budgétaire. Dans ce cadre, un abondement budgétaire du chapitre 012 estimé à 60 000 € s'avère nécessaire (*les crédits seront ventilés finement sur les différents articles par virements de crédit*).
- Il est proposé de porter en conséquence les dépenses imprévues de la section de fonctionnement à 102 281 € (chapitre 022).

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 317 000,02	0,00	1 317 000,02
013		Atténuation de charges	30 000,00	0,00	30 000,00
70		Produits du domaine et ventes diverses	2 993 000,00	0,00	2 993 000,00
73		Impôts et taxes	15 068 065,00	+11 500,00	15 079 565,00
	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	+11 500,00	11 500,00
74		Dotations et participations	5 545 341,00	+5 920,00	5 551 261,00
	74124	Dotation d'intercommunalité	640 344,00	+2 140,00	642 484,00
	74126	Dotation de compensation	1 653 403,00	+3 780,00	1 657 183,00
75		Autres produits de gestion courante	139 000,00	0,00	139 000,00
77		Produits exceptionnels	65 000,00	0,00	65 000,00
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	25 157 406,02	+17 420,00	25 174 826,02
		<i>Recettes réelles hors résultat antérieur reporté</i>	<i>23 840 406,00</i>	<i>+17 420,00</i>	<i>23 857 826,00</i>
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00	0,00	400 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	400 000,00	0,00	400 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	25 557 406,02	+17 420,00	25 574 826,02

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
011		Charges à caractère général	2 790 267,00	0,00	2 790 267,00
012		Charges de personnel	5 880 000,00	+60 000,00	5 940 000,00
	64111	Rémunération principale	2 200 000,00	+60 000,00	2 260 000,00
014		Atténuation de produits	10 454 702,00	-32 561,00	10 422 141,00
	739223	Fonds de péréquation des ressources com et interco	300 000,00	-32 561,00	267 439,00
022		Dépenses imprévues	50 000,00	+52 281,00	102 281,00
	022	Dépenses imprévues	50 000,00	+52 281,00	102 281,00
65		Autres charges de gestion courantes	2 992 543,00	0,00	2 992 543,00
66		Charges financières	190 000,00	0,00	190 000,00
67		Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68		Dotations aux provisions	0,00	0,00	0
		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 407 512,00	+79 720,00	22 487 232,00
023		Virement à la section d'investissement	1 874 894,02	-62 300,00	1 812 594,02
	023	Virement à la section d'investissement	1 874 894,02	-62 300,00	1 812 594,02
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 275 000,00	0,00	1 275 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 149 894,02	-62 300,00	3 087 594,02
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	25 557 406,02	+17 420,00	25 574 826,02

Les balances du budget principal sont modifiées comme suit :

BUDGET PRINCIPAL (70000)

BALANCE GENERALE :

<i>en €</i>	Dépenses	Recettes
Investissement	6 720 610,83	6 720 610,83
Fonctionnement	25 574 826,02	25 574 826,02
TOTAL	32 295 436,85	32 295 436,85

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

<i>en €</i>	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	6 170 610,83	550 000,00	3 483 016,81	3 237 594,02
Fonctionnement	22 487 232,00	3 087 594,02	25 174 826,02	400 000,00
TOTAL	28 657 842,83	3 637 594,02	28 657 842,83	3 637 594,02

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget principal comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX